



ASMA 74 - CENTRE DE HAUTE MONTAGNE

Plateau de Rochebrune

74120 Megeve

Accès par le téléphérique de Rochebrune uniquement (attention dernière montée AVANT 16h30). Il n'y a aucune autre possibilité d'atteindre le chalet au delà de cette heure. Le chalet se trouve à proximité immédiate de la gare d'arrivée du téléphérique.

Altitude 1750 m.

Train : Gare de Sallanches + liaison par car. Gare routiere de Megève puis navette vers le téléphérique de Rochebrune.

En voiture depuis Albertville : Ugine, Flumet, Praz sur Arly, Megève, puis direction téléphérique de Rochebrune.

En voiture depuis Sallanches : Coubloux, Megève, première a droite, rond point, prendre a gauche et filer tout droit pour Rochebrune.

Vous pouvez stationner votre voiture pendant le séjour au parking de l'Arly. Il y a également une possibilité au parking du téléphérique, mais le nombre de places est limité à 9 et uniquement sur réservation auprès du Chalet (04 50 58 99 81) : la carte se prend chez l'employé du parking et se règle au chalet (35 euros la semaine).

Pour les fin de soirées vous pouvez amener vos jeux de société favoris. N'oubliez pas vos lunettes de soleil, creme solaire, gants et vetements chauds. N'oubliez pas non plus votre téléphone portable si vous devez appeler ou être joignables. La location de matériel de ski se fait à Megève, au pied du téléphérique ou au pied des télécabines : signalez votre appartenance au Chalet de la DDA pour bénéficier d'une réduction.

- - - - -

Le chalet de haute montagne du Ministère de l'Agriculture du massif de Rochebrune se trouve à Megève (France).

Pour s'y rendre, il faut tout d'abord prendre le train pour Sallanches, puis un autobus pour Megève. Enfin, une fois arrivé à Megève, il faut encore prendre un autobus pour le [TELEPHERIQUE de ROCHEBRUNE](#). Cette dernière navette est gratuite. Il est possible de trouver des taxis à la gare qui vous emmèneront directement au téléphérique. Le prix est compétitif avec le bus si trois ou quatre personnes partagent le taxi. Une fois arrivé au départ du téléphérique, il vous faut le prendre pour monter au sommet. Vous n'avez pas besoin de prendre de ticket pour cela, car le séjour au chalet comprend la gratuité de l'utilisation du téléphérique et des remonte-pente du domaine skiable. Vous n'avez qu'à préciser au départ du téléphérique où vous allez : les employés connaissent la procédure. Une fois arrivé au sommet du téléphérique, il vous faudra partir tout droit à la sortie du téléphérique et marcher une centaine de mètres jusqu'à un chalet en contrebas (c'est pas le restaurant sur la gauche, mais le chalet brun un peu plus loin – cf photo). **Il vous faut absolument arriver au téléphérique de Rochebrune dans la journée AVANT 16h30** car après cette heure le téléphérique est fermé et toute montée est impossible.

Les départs du chalet peuvent se faire au plus tôt par la benne de 8h le matin, ou alors à partir de l'ouverture normale du téléphérique à 9h. Il est bien sûr évident que les arrivées peuvent se faire à partir de 9h du matin.

Le chalet est réservé du dimanche au dimanche, ce qui vous permet d'arriver au chalet à partir de dimanche 14h (25 janvier) et de repartir le dimanche suivant (1er février) au matin. Le congrès même a lieu du lundi 26 au vendredi 30, de 16h à 22h. Vous pouvez donc arriver le dimanche ou le lundi matin et repartir le samedi ou le dimanche suivant. Ceci laisse toutes les matinées pour profiter de Megève. N'oubliez donc pas de vous munir de vêtements chauds et de bonnes chaussures. La pratique du ski ou de la promenade le matin est recommandée (pour la santé et la forme intellectuelle).

- - - - -

Le séjour est prévu du Dimanche 25 janvier au soir (repas du soir compris) au Dimanche 1er février au matin (petit-déjeuner compris). Ceux qui désirent rester durant la journée du Dimanche 1er février le peuvent : c'est 11 euros le repas de midi, 6 euros le forfait ski de demi-journée et 12 euros le forfait ski journée. Idem pour ceux qui désirent venir à partir de Dimanche matin. (prévenir le chalet : 04 50 58 99 81).